



COMPTE-RENDU

Atelier

« Moi, la Seine, et le projet de territoire de la Métropole de Rouen Normandie »

Vendredi 24 novembre 2023

13h à 18h



Concertation sur le projet 2050 (SCoT-AEC et PLUi)

1. Contexte général

La Métropole de Rouen Normandie doit élaborer son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) révisant les contenus du SCoT de la Métropole Rouen Normandie approuvé en 2015 et ayant fait l'objet d'un bilan à 6 ans. Elle doit aussi élaborer son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), révisant son PCAET approuvé en 2019 et ayant fait l'objet d'un bilan à mi-parcours. Elle a fait le choix d'élaborer ces documents ensemble, en un nouveau document désigné sous l'acronyme SCoT-AEC. Simultanément, elle révisé son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en février 2020 (PLUi).

Au titre du code de l'urbanisme, des délibérations prises sur le projet et de sa culture résolument participative, la Collectivité souhaite mettre en œuvre plusieurs dispositifs de concertation publique et participation citoyenne. En phase de diagnostic, le SCoT-AEC doit faire un état des lieux de la Seine et une lecture des enjeux territoriaux à horizon 2050. ***Pour le projet de territoire, le SCoT-AEC devra dessiner sa vision de la place de la Seine dans / pour le territoire.***

Dans le contexte du changement climatique, l'attention à la Seine et aux éléments naturels est au cœur du projet de territoire. Ce préalable permet également de poursuivre le mouvement consistant à ne plus tourner le dos au fleuve mais bien de réhabiliter son lien avec les territoires et les habitants. La place de la Seine et des éléments naturels dans le projet de territoire n'est pas encore finement déterminée, la capacité mobilisatrice ainsi que les curseurs d'ambition et les voies pour atteindre les ambitions seront précisés par la concertation et les études. Néanmoins, l'inversion du regard sur les éléments naturels et la Seine est un objectif : il s'agit de ne plus les considérer comme des ressources à disposition de l'anthropocène mais comme des données d'entrée. C'est un moyen concret et ambitieux de changer de paradigme pour s'adapter au changement climatique. Cette inversion de regard pourrait aller jusqu'à créer une personnalité juridique à la Seine, sans parti-pris fixe sur ce sujet à ce jour.

Dans ce contexte, la Métropole Rouen Normandie a organisé un atelier le **vendredi 24 novembre 2023** « Moi la Seine, et le projet de territoire de la Métropole de Rouen Normandie » sur la Seine, de 12h30 à 18h30.

Res publica, agence spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de démarche de participation citoyenne, a été mandatée pour aider à la préparation, animer et restituer cette démarche de participation citoyenne et élus.

1.1. OBJECTIFS DE CET ATELIER

Cet atelier participatif avait pour objectifs de :

- Découvrir la Seine et la diversité de ses territoires : ses paysages, les dynamiques de territoire et les services apportés par le fleuve.
- Interroger la place de la Seine aujourd'hui dans le territoire de la Métropole Rouen Normandie.
- Envisager la place de la Seine et des éléments naturels dans le projet de territoire de 2050 et se projeter avec la Seine en 2050 pour identifier son futur rôle dans le territoire.

1.2. PARTICIPANTS ET INTERVENANTS

Plusieurs intervenants se sont exprimés :

- **Djoudé Mérabet**, Vice-président en charge de l'urbanisme et du pôle de proximité Val-de-Seine.
- **Dominique Robinot**, Directrice de la Direction de la planification urbaine à la Métropole Rouen Normandie.
- **Séverine Lemerrier**, Chargée d'études SCOT-AEC et Concertation à la Métropole Rouen Normandie.
- **Louise Vaisman**, Chargée de plaidoyer sénior Villes et Territoires Durables au WWF France.
- **Cédric Fisson**, Chargé de mission Qualité de l'eau et transfert des connaissances au GIP Seine Aval.
- **Guillaume Gohon**, Chargé de mission à la Métropole de Rouen Normandie.
- **Claire Bertolone**, Cheffe du Service Environnement à HAROPA PORT.
- **Côme Pelée de Saint Maurice**, Adjoint au chef de l'Unité territoriale d'itinéraire des Boucles de la Seine chez Voies Navigables de France (VNF).
- **Rémi Corget**, Chef du service prévention, éducation aux risques et gestion de crise à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime (DDTM).
- **Aurélie Lasnier**, Chargée de mission paysage au Parc National Régional des Boucles de la Seine Normandie (PNR).

La rencontre était animée par **Sophie Guillain** et **Elodie Petit** de Res publica.

L'atelier a réuni 60 participants dont :

- 15 membres de la Convention Citoyenne.
- 10 membres du Conseil de développement durable de la Métropole Rouen Normandie.
- 12 acteurs du territoire.
- 9 élus du territoire.
- 10 agents de la métropole
- 4 partenaires de bureaux d'étude

Le diaporama de présentation diffusé en séance est consultable sur la plateforme de concertation.

1.3. DÉROULÉ

L'atelier s'est tenu de 13h30 à 18h30. Plusieurs séquences d'interventions et d'ateliers participatifs (en sous-groupe de 6 personnes répartis à des tables) ont rythmé cette séquence :

- **Introduction et présentation du projet.**
- **Intervention** : L'impact de l'homme sur les écosystèmes et sur l'eau.
- **Atelier diagnostic** « Les besoins naturels de la Seine aujourd'hui ».
- **Intervention** : Tendances et projection de la Seine et des éléments naturels.
- **Atelier fiction** « Moi la Seine demain, devenue le centre du projet de territoire ».
- **Table ronde** : Les actions pour la Seine et les besoins naturels.
- **Atelier action** « Nos actions individuelles et collectives ».
- **Conclusion.**

2. Synthèse des interventions

2.1. L'IMPACT DE L'HOMME SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET SUR L'EAU

Une première intervention de Louise Vaisman, Chargée de plaidoyer sénior Villes et Territoires Durables au WWF France a apporté des informations sur les raisons du réchauffement climatique, son accélération après les années 1950 par l'action de l'homme, ses répercussions sur la biodiversité, les milieux naturels et aquatiques, les espaces terrestres. Des mesures qui peuvent être mises en place pour la renaturation et s'adapter au changement climatique ont été présentées.

2.2. LES TENDANCES ET PROJECTION DE LA SEINE ET DES ÉLÉMENTS NATURELS

La deuxième intervention de Cédric Fisson, Chargé de mission Qualité de l'eau et transfert des connaissances au GIP Seine Aval a porté sur l'état actuel de la Seine et les tendances d'évolution, ainsi que sur des projections pour la Seine et les éléments naturels du territoire de la Métropole : amélioration de la qualité de l'eau, contaminations qui impactent le vivant et les usages, affaiblissement de la fonction écologique, priorités de restauration des fonctionnalités et tendances et besoins de demain.

2.3. LES ACTIONS POUR LA SEINE ET LES BESOINS NATURELS

Une table ronde a permis à 4 intervenants de présenter **des actions qui sont menées ou envisagées pour mieux respecter les besoins des éléments naturels en général et de la Seine en particulier.**

Les intervenants étaient :

- **Côme Pelée de Saint Maurice**, Adjoint au chef de l'Unité territoriale d'itinéraire des Boucles de la Seine chez Voies Navigables de France (VNF) a évoqué des actions qui permettent de mieux gérer le partage des usages en bordure de Seine.
 - Accompagnement à l'installation de grilles sur les exutoires d'assainissement, ce qui permet de piéger les déchets
 - Accompagnement de communes sous la forme de convention, pour permettre de développer des villes plus tournées vers la Seine, en créant des activités liées au fleuve (installation de restaurants, développement de chemin de marche, construction de voies cyclables sans bloquer les eaux...)
 - Développement de la logistique urbaine fluviale, pour accéder à la Seine
- **Claire Bertolone**, Cheffe du Service Environnement à HAROPA PORT, a évoqué les actions menées à la direction territoriale de Rouen d'Haropa port.

Haropa port rappelle qu'ils ont construit leur stratégie d'intervention autour de deux domaines : l'aménagement et l'environnement.

En ce qui concerne l'aménagement, il est rappelé qu'ils s'appliquent la doctrine : éviter, réduire, comprendre. (Comment ne pas avoir d'impacts sur les milieux naturels, ou les réduire). Voici quelques actions évoquées par Haropa port.

- Modernisation des terminaux, afin de ne pas avoir de rejets, ou du moins de les limiter en Seine
- Mise en œuvre de 5 projets de rénovation écologique (tout le long de la Seine ; ce qui a permis de recréer des milieux typiques d'estuaire, plus ou moins revitaliser)
- Création de projets partenariaux

• **Aurélié Lasnier**, Chargée de mission paysage au Parc National Régional des Boucles de la Seine Normandie (PNR) a évoqué les besoins naturels de la Seine. La préservation de la Seine est une des missions du PNR. Pour y arriver plusieurs actions sont en cours, ou ont été faites :

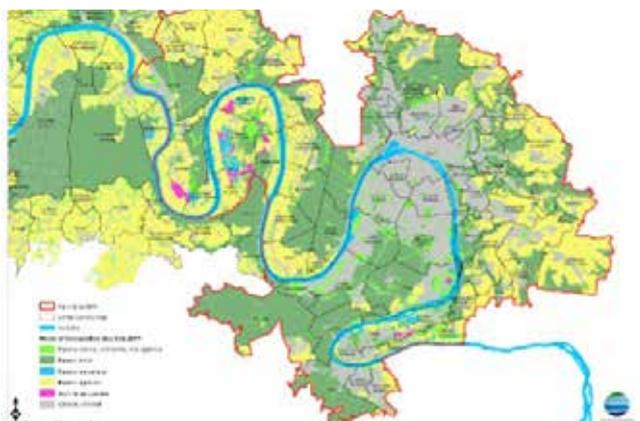
- Récolte des données afin de comprendre la Seine et son environnement terrestre (les questions hydrauliques, les fossés, les sources, les contres courants etc)
- Actions de gestion pures de zones humides, de pâturages
- Actions d'expérimentations comme l'ouverture des buses
- Mise en lien de tous les acteurs sur le sujet, créer des temps d'échanges sur la Seine, les paysages qui l'entoure
- Accompagnement des écoles (45) comme « l'école du dehors ». Les enseignants s'engagent une fois par mois à faire cours à l'extérieur en lien avec des éléments naturels
- Participation avec le CAUE et la maison de l'architecture à un observatoire photographique des paysages de la Seine <https://www.vdseine.fr/projets/axe-1/fiche-13/observatoire-photographique-des-paysages-de-la-vallee-de-la-seine/>

• **Rémi Corget**, Chef du service prévention, éducation aux risques et gestion de crise à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime (DDTM), a évoqué la mise en place du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) en cours d'élaboration

Ce plan permet de faire des estimations sur les débordements de la Seine, ce qui permet de définir des zonages d'aléas. Ces zones servent à limiter les risques en urbanisme, d'informer la population, les collectivités (accompagnement de projets publics).

3. Synthèse des temps d'ateliers entre les participants

3.1. Atelier 1 « LES BESOINS NATURELS DE LA SEINE AUJOURD'HUI »



Les participants ont répondu en groupes à la question :

« la Seine vous demande : "Moi, aujourd'hui, quels sont mes atouts et mes besoins naturels ?" ».

Les participants étaient invités à décrire les atouts et les besoins de la Seine aujourd'hui en les géolocalisant si besoin sur une carte du territoire produite par la Métropole.

Les atouts de la Seine selon les participants :

- **Le transport fluvial** : 3 groupes ont évoqué la navigation de marchandises (à Caumont notamment). Il a aussi évoqué les bacs « qui permettent la traversée » (Bouille) et le développement de la mobilité douce (5 groupes) pour le transport des personnes.
- **La Seine, lien du territoire entre les zones rurales et urbaines**. Pour plusieurs participants, la Seine est un marqueur de territoire (Val de la Haye) et un « repère géographique qui organise le territoire ».

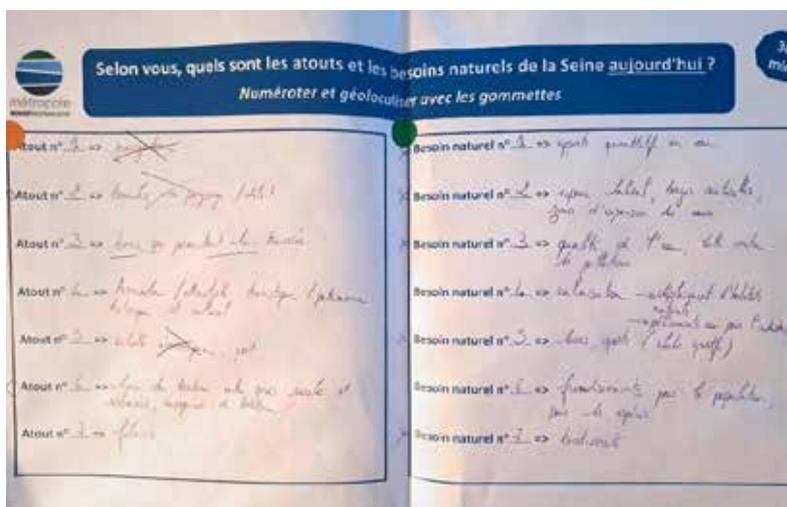
- **Les activités économiques** : le port permet l'essor de Rouen pour la majorité des participants. La Seine est aussi une ressource pour l'alimentation en eau et l'irrigation des cultures (évoqué par 3 groupes, puis l'assainissement).
- **L'attractivité** (Rouen).
- **L'énergie** : Plusieurs groupes ont évoqué la géothermie (« SMEDAR refroidissement, réseau de chaleur »), la force motrice et calorifique, les hydroliennes et la marémotrice comme atouts de la Seine.
- **Les paysages** : Les boucles, le débit (Barneville-sur-Seine), les falaises (Bouille) sont des atouts. Un groupe a mis en avant l'amphithéâtre naturel et la physionomie de Rouen ainsi que les panoramas des différentes vues de la Seine. La forêt a aussi été citée.
- **Le cadre de vie** a été évoqué sur plusieurs groupes.
- **L'environnement** : les participants parlent d'îlot de fraîcheur, de la biodiversité, des zones humides, du maintien des espèces (poissons, oiseaux), du corridor biologique, de la trame bleue.
- **Le tourisme** (Rouen) est considéré comme un atout pour 4 groupes
- **Le patrimoine historique et culturel** (Rouen) a été évoqué par l'ensemble des groupes. Plusieurs ont donné l'exemple de l'Armada.
- **Les loisirs** : plusieurs activités ont été citées comme les sports nautiques (kayak, canoé, voile), la pêche, la marche, le vélo (pistes cyclables).
- Un groupe note le potentiel pour la diminution des crues et des inondations.

Les besoins naturels de la Seine selon les participants :

- **Une qualité de l'eau et une quantité d'eau suffisante** : la Seine a besoin de ne plus être polluée. (Lutte contre la pollution, réduction individuelle des déchets, évacuation des déchets). La qualité de l'eau permet de retrouver un usage naturel (baignade et pêche).
- **La conservation et la renaturation des berges et des rives** « pour éviter l'érosion ». Il y a des zones d'expansion des eaux qu'il faut protéger pour prévenir des crues (« sortir de son lit ») La Seine a besoin d'aménagements d'espaces conviviaux.
- **La salinisation.**
- **La préservation des espèces** : Besoin de garantir des habitats naturels, des franchissements pour les espèces (limiter les canalisations, les barrages), le calme (réduction du bruit, de la lumière), besoin de continuité piscicole.
- **La Seine a besoin de retrouver une morphologie naturelle** : « reconquérir la latéralité, pouvoir sédimenter (différent du dragage) ». Maintenir la qualité des limons (roches).
- **La reconnexion aux rivières, fleuves, affluents** : 2 groupes ont évoqué ce besoin.
- **La protection des risques industriels** : être protégée des risques industriels.
- **Maintenir un environnement favorable** : biodiversité, îlot de fraîcheur, les expansions des crues, zones humides, santé de l'eau et de l'homme, renaturaliser certains espaces, conservation d'espaces hétérogènes.
- **Le besoin d'être admirée.**



Carte du (seul) groupe qui a appliqué la consigne. Les autres cartes sont en annexe de ce document



Exemple de restitution pour l'atelier

3.2. Atelier 2 « LA SEINE DEMAIN, DEVENUE LE CENTRE DU PROJET DE TERRITOIRE »

En groupes, les participants ont dû imaginer la Seine en 2050 sous l'angle « Moi qui suis devenue le centre du projet de territoire Rouen Normandie 2050... » puis ils ont dû répondre à la question « Comment le territoire s'est-il organisé pour mieux tenir compte de mes besoins naturels ! ». Les participants disposaient de photographies (aménagement de berges, biodiversité, zones humides, activités humaines, etc.) leur permettant d'illustrer leur propos ou de construire leur vision de la Seine.

La Seine en 2050 pour les participants :

- **RECITS** : Six groupes ont contribué sous la forme d'un récit :

« En 2050, moi, la Seine, « Je peux m'étendre quand il y a trop d'eau, j'ai plus de place », « je suis plus propre, j'ai moins de déchets le long de mes berges », « les gens viennent me voir, faire trempette et apprendre à nager », « je sais, je peux m'adapter aux perturbations » « j'accueille à nouveau une biodiversité riche et je lui offre les milieux dont elle a besoin » et « je ne suis plus une frontière, une obstacle ».

« En 2050, « La Seine sera propre, dépolluée ce qui permettra les baignades et la pêche; elle sera également renaturée et habitée par la biodiversité ». « La Seine sera nourricière (alimentation) et culturelle (loisirs, paysages, pratiquée) ». « La Seine sera navigable par des voiliers, des bateaux électriques, le transport fluvial sera vertueux et en commun sur l'eau. Les deux berges seront mieux reliées grâce aux bacs, aux bus amphibies et aux locations de pédalos ». « La Seine sera habitable par des maisons flottantes, les îles retrouvées et habitées ». « La Seine abritera des activités économiques comme la pêche, la pisciculture et le tourisme. » « La Seine sera productrice d'énergie comme l'hydrolienne ».

« En 2050, moi, la Seine, « j'ai retrouvé la qualité de mes eaux et la richesse de ma biodiversité. Je peux m'étendre et m'étaler dans des zones humides, des zones dédiées aux crues. La réglementation sur le trafic maritime et fluvial (carburant, moteur GNL, électrique) est plus contraignante, ce qui me protège beaucoup mieux. Les sites SEVESO ont reculé ou évolué. Je suis devenue une source d'énergie renouvelable pour toute l'agglomération. J'accueille à nouveau des activités de loisirs comme la baignade, la voile et les promenades ».

« En 2050, moi, la Seine, « Je peux sortir de mon lit, m'étendre, respirer; j'offre des plages et des baignades; je permets un axe de communication urbain, économique, portuaire utile et durable. J'aide à la production d'énergie propre (panneaux solaires flottants et turbines). J'accueille beaucoup d'espèces avec mes ressources. Je ne reçois plus de polluants ».

« En 2050, « à la belle saison, les enfants peuvent apprendre à nager; la faune et la flore s'épanouissent; les usagers de la Seine s'y déplacent avec des moyens de transports verts; je suis un lieu d'épanouissement et de bonne santé; je suis un lieu de rassemblement citoyen, attractif et festif ».

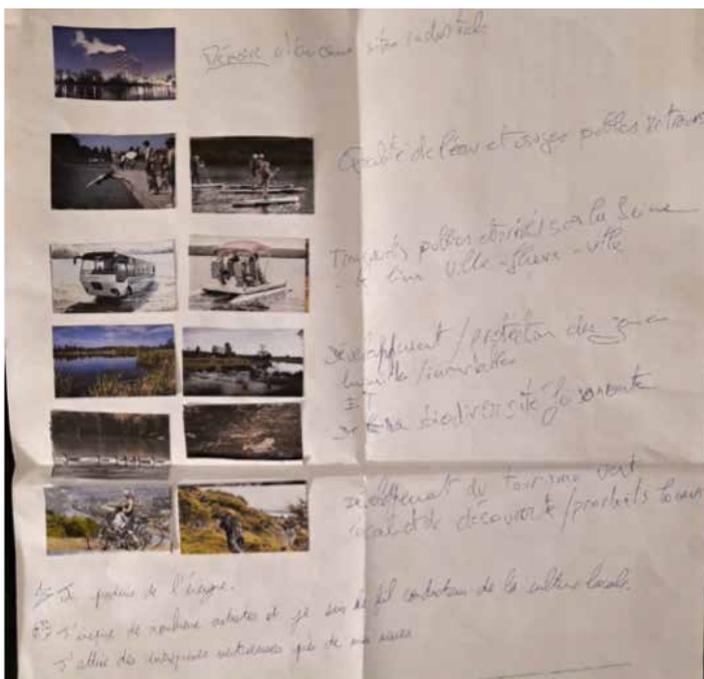
« En 2050, moi, la Seine, « Je suis un espace de loisirs (baignade, paddle, pédalo, voiliers); j'accueille des activités économiques qui ne polluent pas; je souhaiterais pouvoir m'étendre, déborder quand j'en ai besoin; je me déploie autour d'îles et de presqu'îles qui deviennent des lieux d'accueil d'activités de loisirs et de culture; je suis un lieu où les espèces animales et végétales s'épanouissent; je mets à disposition ma force motrice pour que les habitants se déplacent dans mon cours. Je suis au cœur de l'identité des habitants de la Métropole Rouennaise ».

- **IDEES FORTES** : un groupe a donné des grandes idées :
 - Economie, industrie : connectée à la Seine, sans rejet, résiliente aux inondations, économe en espace.
 - Navigation optimisée, sans rejet avec un rapport taille/vitesse pour limiter l'impact sur les berges et les bassins de dragage.
 - Espaces de liberté, à des localisations choisies, redonnés et valorisés.
 - Baignades et loisirs aquatiques, sans nuisances, plages.
 - Axe de transports en commun, franchissement de la Seine, notamment en amont de Rouen.

- **ILLUSTRATION** : un autre groupe a illustré la Seine en 2050 en image

La Seine est la « mémoire d'anciens sites industriels ».

- La qualité de l'eau et les usages publics sont retrouvés.
- Il y a des « transports publics et privés sur la Seine et un lien ville, fleuve, ville ».
- Développement et protection des zones humides, inondables et de la « biodiversité foisonnante ».
- Développement du tourisme vert, local et de découverte/produits locaux.
- « Je produis mon énergie ».
- « J'inspire de nombreux artistes et je suis le fil conducteur de la culture locale ».
- « J'attire des entreprises vertueuses près de mes rives ».



« Comment le territoire s'est-il organisé pour mieux tenir compte de mes besoins naturels ? »

Le territoire s'est organisé en donnant une place à la Seine :

- En valorisant la Seine, le cadre de vie qu'elle offre – *Evoqué par 4 groupes.*
- En créant des centres d'interprétations de la Seine, des maisons de la Seine.
- En proposant à tous les nouveaux habitants une excursion découverte de la Seine – *Evoqué par 2 groupes.*

En lui donnant un rôle politique public et en organisant sa gouvernance :

- En créant un statut juridique à la Seine – *évoqué par 2 groupes.*
- En créant un Parlement de la Seine.
- En mettant en place des projets ambitieux des restauration écologique le long de la Seine – *évoqué par 3 groupes.*
- En créant une vraie stratégie autour de la Seine avec tous les acteurs concernés.
- En coordonnant les acteurs, sur les besoins tout au long de la Seine (bassins de rétentions, zones humides, prairies, etc.).
- En mettant tous les acteurs au cœur d'une concertation et de dialogue continu – *évoqué par 2 groupes.*

Mobilités

- En proposant des offres de transports en commun fluviales, propres et autonomes (meilleure prise en compte de la mobilité douce) – *Evoqué par 3 groupes.*

Déchets

- En multipliant des chantiers de nettoyage des berges (avec l'aide de nouvelles technologies).
- En assurant des milieux non pollués (équipement pour les ruissellements) – *Evoqué par 2 groupes.*

Risques

Ce sujet a été évoqué par l'ensemble des groupes.

- En développant la culture du risque.
- En interdisant les stockages à l'air libre des produits chimiques, métaux ou autres.
- En assurant des secteurs industriels circonscrits et sécurisés.

Activités économiques

Ce sujet a été évoqué par l'ensemble des groupes.

- En changeant, modifiant, et en faisant évoluer les pratiques (Choix des cultures agricoles, lutte contre le ruissellement).
- En accompagnant les agriculteurs (agro-écologie/bio) pour produire en respectant les sols – *Evoqué par 3 groupes.*
- En adaptant les activités économiques du territoire, voire en les délocalisant.

Gestion de l'eau

Ce sujet a été évoqué par l'ensemble des groupes.

- En construisant des canaux pour irriguer et réduire le niveau des eaux de surface.
- En changeant la culture de l'eau et son usage (gestion des eaux de pluie, traitement des eaux, récupération des eaux usées, des eaux industrielles des eaux pluviales, création des réseaux séparatif, assainissement).
- En contrôlant la pollution de l'eau.

Aménagement

Ce sujet a été évoqué par l'ensemble des groupes.

- En subventionnant les collectivités lorsqu'elles ont des projets d'aménagement près de la Seine.
- En définissant des lieux de respiration, des périmètres de protection et de non-urbanisation.
- En revitalisant les centres villes.

- En créant des espaces dédiés aux loisirs, plus nombreux, mieux répartis tout au long de la Seine.
- En créant des secteurs dédiés à la reconstruction de bras morts, secondaires, presque îles, prolongés par des zones d'expansion des eaux.



Photographies de deux propositions de fresques de la Seine. Les autres fresques sont en annexe de ce document

3.3. Atelier 3 « DIAGNOSTIC DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES »

Avant l'atelier 3, les participants ont assisté à la table ronde « Les actions pour mieux respecter les besoins naturels en général et de la Seine en particulier ». En groupes, les participants ont dû répondre aux questions : « Quelles actions collectives pour faire de la Seine, et des éléments naturels, une donnée d'entrée du fonctionnement du territoire à l'avenir ! Quels seraient les points de vigilance ! »

Actions collectives pour faire de la Seine, et des éléments naturels, une donnée d'entrée du fonctionnement du territoire à l'avenir :

- **Communiquer, sensibiliser et former les métropolitains aux enjeux environnementaux de la Seine :**

- Meilleure connaissance de la Seine par les publics : appropriation du tracé, sensibilisation à la culture des risques naturels et industriels, gestion des déchets.
- **Manifestations culturelles**, sportives, scolaires, ludiques, scientifiques, participatives
Exemples d'une croisière pédagogique pour les nouveaux habitants, Fête de la Seine, Maison de la Seine, Journée de l'eau.
- Inscription de la découverte de la Seine dans les programmes scolaires : cours de Seine dans les écoles.

- **Gouverner de manière partenariale :**

- **Stratégie globale** avec des objectifs annoncés à l'échelle de la Seine, planification des actions et volonté politique affirmée.
- **Financement** des actions pour la Seine « à la hauteur des enjeux », ou proposition d'un financement indépendant et pérenne.
- **Observatoire** pour vérifier les avancées de la stratégie, prise en compte des bénéfices des actions écologiques et écosystémiques dans les bilans économiques des actions territoriales.

- **Gouvernance de la Seine** par: entité juridique du fleuve, Parlement de la Seine, Assises annuelles de la Seine, pérennisation de l'Assemblée de Seine, comité de la Seine, Haut-représentant de la Seine, etc. Meilleure transversalité entre les différentes structures de gestion du fleuve: port, Haropa, VNF, plan de partage d'informations et d'action.
 - Les rôles pourraient être de rendre compte des actions des acteurs, avoir un droit de veto ou de contrôle sur les actions de la Métropole ou encore mettre en œuvre les projets de la stratégie.
 - **Implication des éco-citoyens** et création d'un institut éco-citoyen pour bâtir une contre-expertise citoyenne sur les risques industriels.
- **Veiller aux nouveaux aménagements et constructions pour respecter les besoins naturels :**
 - **Meilleure infiltration des eaux et « ville-éponge »**: zones non-constructibles pour l'expansion des eaux, renaturation, désimperméabilisation, limite de l'artificialisation des sols, réseau séparatif eaux pluviales/eaux de pluie généralisé à l'échelle de la Métropole, récupération des eaux pluviales.
 - **Aménagement des berges**: chantiers de restauration écologique pour recréer des continuités écologiques latérales.
- **Favoriser le transport fluvial :**
 - Intensification du transport fluvial plutôt que le transport routier: augmenter la fréquence, permettre de transporter les personnes.
 - **Intégration de la Seine dans les schémas de mobilité.**
 - Développement de la mobilité latérale de la Seine.
- **Sensibiliser et accompagner les acteurs :**
 - Accompagnement des exploitants agricoles et des gestionnaires forestiers dans leurs changements de pratique (vers une agriculture durable: diminution de la pollution des eaux de surface et souterraines, petites exploitations): subventions incitatives, sensibilisation, pédagogie du cycle du vivant.
 - Meilleure écoute de tous les acteurs privés, publics, collectifs et individuels.
- **Attractivité et loisirs :**
 - Valorisation de l'image de marque de la Seine ; diversité des paysages des bords de Seine, patrimoine industriel, culturel, naturel.
 - **Loisirs aquatiques**: espaces, plages, loisirs en accès à l'eau (canoë, paddle...), pratiques pour tous.

Points de vigilance des participants pour l'avenir de la place de la Seine :

- **Suivi des actions et efficacité de la gouvernance :**
 - **Besoin d'une stratégie globale**, partagée et portée par une volonté politique, cohérente et co-construite avec les politiques des différents intervenants.
 - **Vigilance aux intérêts contradictoires des acteurs**, aux actions des lobbys pétrochimiques, agricoles, aquatiques.
 - Coût des actions dans l'équilibre budgétaire général et arbitrage vis-à-vis d'autres projets.
 - Indicateurs de suivi des objectifs à atteindre.

- **Adhésion des publics :**

- Communication nécessaire auprès des publics.
- Vigilance sur la résignation des publics.

- **Risques et pollution :**

- Contrôle nécessaire des pollutions, des rejets de déchets.
- **Vigilance sur le croisement des risques** industriels et des risques d'inondations.
- Prévion des impacts et effets des zones d'expansion des eaux.
- Énergies nécessaires.

- **Préservation du cadre de vie et priorités :**

- Réussite nécessaire du ZAN en reconstruisant dans les enveloppes urbaines existantes.
- Risque de faire passer l'aspect industriel et les activités économiques en général avant toutes choses.
- Attention aux choix touristiques discutable, comme les croisières.
- Ne pas négliger les techniques ancestrales qui étaient en adéquation avec l'environnement et le climat.

Annexes



Cartes de l'atelier 1



Fresques de l'atelier 2

